

vernement fait preuve d'une attitude tout à fait négative. Ses membres feignent de trouver tout cela très drôle. Les ministres ne sont pas même présents parmi nous. Dans les affaires extérieures, ils jouent un rôle fort effacé.

En ce qui concerne les produits textiles, encore une fois voyons l'affaire du Mexique. Le représentant de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Peddle) avait soulevé cette question l'autre jour, parce qu'il nourrit des appréhensions au sujet du papier-journal. Les Mexicains exportaient vers le Canada plus de produits textiles qu'ils n'étaient autorisés à le faire, ce qui avait amené le gouvernement à imposer une surtaxe. En guise de représailles, les Mexicains ont imposé des restrictions aux importations de papier-journal. Alors on est revenu sur la décision qui avait été prise. Le gouvernement canadien a changé d'avis et accepté que les importations de textiles continuent.

Depuis plusieurs années, l'industrie textile canadienne cherche vainement à obtenir une déclaration de principe de la part du gouvernement. Les années passent et la situation empire. Le jour approche où il faudra donner à l'industrie textile le feu vert ou la condamner à disparaître. A mes yeux, il serait souhaitable que le gouvernement prenne une décision maintenant, de sorte que nous sachions ce que nous avons à faire. Si le gouvernement décide que les usines doivent fermer leurs portes, les Canadiens auront à prendre position. Permettez-moi de faire remarquer que ces usines textiles sont implantées pour la plupart dans des zones désignées. Il y en a beaucoup dans la province de Québec. Le député de Sainte-Hyacinthe (M. Ricard) a soulevé fréquemment cette question à la Chambre. Le ministère de l'Expansion régionale est en principe le chien de garde de l'économie dans ces zones. Pourquoi n'a-t-il pas dit aux autres ministères ce qu'il fallait faire? Pourquoi n'a-t-il pas coordonné leur activité?

Il est vrai qu'il a mis des capitaux à la disposition de l'industrie, mais ses initiatives bénéfiques sont annulées par celles des autres ministères.

Il y a un autre sujet dont j'aimerais parler brièvement. Il a trait au contrôle de la propriété étrangère qu'a évoqué le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene). Je suis d'accord avec lui quand il parle de la nécessité de limiter l'entrée de capitaux étrangers, mais j'espère bien que lui et ses amis n'iront pas trop loin dans cette direction. Pour ceux qui viennent de Toronto où quantité d'industries sont installées, il est facile de dire: «Nous ne voulons pas que des capitaux étrangers assurent ici l'emploi.» Mais quiconque vient d'une province comme

la Nouvelle-Écosse, par exemple, est d'une opinion plus nuancée. Dans cette province, un gouvernement dynamique a réussi à implanter de 70 à 75 industries grâce aux capitaux étrangers. Quand on réalise que, en novembre, en Nouvelle-Écosse, le taux de chômage était alors inférieur à celui du pays en général, il devient apparent que l'entrée de capitaux étrangers a produit de bons résultats dans certaines régions. Aussi je demande à mon honorable collègue de ne pas être trop intransigent.

Je conclurai en disant ceci: un garçon peut quitter la campagne, il demeurera dans son cœur un campagnard. Ne forçons personne à vivre dans des centres urbains, où fourmillent des problèmes de logement, de transport, de pollution et de vie chère. On a calculé qu'entre 103,000 et 106,000 personnes ont quitté les provinces atlantiques entre 1961 et 1966. Ce qui me préoccupe le plus c'est l'âge de ceux qui s'en vont; la plupart d'entre eux font partie du groupe des 20 à 24 ans. Le gouvernement ne devrait pas attendre cet exode avant d'agir. Il est trop tard quand les jeunes sont partis pour la ville. Essayons au moins de prévenir cet exode rural. Essayons de planifier nos villes, et le Canada dans son ensemble. Nous sommes un pays en pleine croissance et sûrement il doit y avoir des possibilités dans chacune de nos régions.

M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, je ne puis qu'exprimer mon profond regret que les porte-parole de l'opposition officielle, qui prétendent connaître des remèdes efficaces à tous les problèmes qui affligent le Canada, aient été incapables de les appliquer pendant la période désastreuse au cours de laquelle ils ont gouverné le Canada à la fin des années 50 et au début des années 60.

Le très hon. représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker) nous a dit l'autre jour comment arrêter l'inflation et réduire le chômage au Canada. Compte tenu de ses succès comme premier ministre, c'est un peu comme si un incendiaire se mêlait de parler de la prévention des incendies.

Une voix: Vous êtes vraiment comique!

L'hon. Bruce Mackasey: Il s'appuie sur les faits.

M. Perrault: Les faits dont je vous ferai part apporteront je crois, de la lumière. Ce soir, l'opposition officielle se réjouit des chiffres du chômage, chiffres désastreux à son avis. Qu'étaient-ils lorsque le parti du très honorable représentant était au pouvoir? En 1958, le chômage s'est maintenu à 10.1 p. 100. Et quel en est le taux, ce soir, au Canada? Environ 4.7 p. 100. Voici les pourcentages des